

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Département des Imprimés, Cartes & Collections

Géographiques

Entrée valable depuis le

22 Jan^r

jusqu'au

30 juⁿ

1896 inclusivement

M Marnel G. Prada

47. rue Courmel

Signature du porteur

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Art. 67.

Chaque carte d'admission doit être signée par la personne à qui elle a été accordée.

Les cartes sont rigoureusement personnelles et doivent être représentées à toute réquisition.

Le prêt d'une Carte entraînerait l'annulation et il n'en pourrait être accordée une nouvelle au prêteur.